

—Messire, dit un des soldats à voix basse, je reconnais maintenant ce jeune drôle. C'est Noël Torrec, le pêcheur de macres. Il passe pour le plus rusé matois du pays... Déliez-vous!

—Il suffit, dit le capitaine en se rengorgeant, n'as-tu pas peur que je m'en laisse conter par ce bambin?... Or ça, Noël Torrec ou Chantepie, pourquoi ne me demandes-tu point ce qui t'attend si tu manques à ta promesse?

—Parce que je le sais.

—A la bonne heure! Tu n'a donc pas peur de la mort?

—Monseigneur, une nuit d'hiver, j'ai été pris par la glace au milieu des macres. C'était la mort, une mort plus lente et plus cruelle que celle que peut donner le fer ou la corde... J'offris mon cœur à Dieu et je m'endormis, monseigneur.

—Et qu'arriva-t-il?

—Un vent du sud et le dégel.

Chantepie, à ces mots, souleva le broc avec effort et but une toute petite gorgée d'un air fanfaron.

—Voici un petit gaillard intrépide! murmura Plélan.—Ah ça! qui me répond de toi, puisque tu ne crains pas la mort?

Chantepie montra son bonnet.

—J'aime les écus nantais, dit-il.

—C'est juste... Touche là! le marché est conclu... aboie, basset!

Chantepie regarda le capitaine en dessous, et commença sans se faire prier davantage:

—Malestroït a de grands souterrains que fit construire Madame Ermenegarde,—à ce qu'on dit,—pour cacher Monsieur son père, qui avoit pris les armes contre le roi de France. Ces souterrains ont une issue sur la lande...

—Et c'est par là qu'elle s'est échappée? interrompit Plélan.

—Si elle s'est échappée, reprit le pêcheur de macres. Moi, je crois qu'elle y est encore.

—Vite! s'écria Plélan, qu'on fouille ce souterrain!

Les hommes d'armes interrogèrent Chantepie du regard.

—Vous voulez savoir par où on y pénètre?... Il y a plus d'une porte, et l'une d'elles est plus près de vous que vous ne pensez... Garde à vous, seigneur sergent!

En prononçant ces mots, Chantepie frappa brusquement du talon un des carreaux de la salle, et une trappe à bascule joua, presque sous les pieds du sergent, qui se recula épouvanté!

—Il y a quelque chose de diabolique là dessous, murmura ce dernier.

—En marche! commanda impérieusement Guy de Plélan, et qu'on me la ramène morte ou vive!

—Attendez, mes maîtres, attendez, dit Chantepie. Si vous ne la trouvez point dans le souterrain, montez à cheval et galopez sur le chemin de Pontivy.... Son père est guerrier au pays de Cornouailles, ajouta-t-il d'un air d'intelligence, en s'adressant à Guy de Plélan;—elle aura voulu le rejoindre.

Plélan lui donna une petite tape sur la joue, et sourit bénignement.

—Faites tout ce qu'il a dit, vous autres, s'écria-t-il. Ce bambin a de l'esprit comme cent,—c'est à-dire une fois plus d'esprit que vous tous ensemble.

—Hélas! monseigneur, murmura Chantepie, que vous ai-je fait pour que vous m'estimiez si bas!

Les hommes d'armes firent la grimace, mais Plélan éclata de rire. Une minute après, la trappe retombait sur le dernier soldat, descendu dans le souterrain. Il ne resta dans la salle que deux sentinelles, le capitaine et Noël Torrec, dit Chantepie.

Pendant que cela se passait, deux chevaux, courant à toute bride, tournaient le dos à la route de Pontivy et allaient à travers champs, dans la direction des marais de l'Oust.

Sur l'un de ces chevaux était Toussaint Roche, qui portait dans ses bras l'héritier de Malestroït. Sur l'autre s'asseyait la belle marquise de Guer.

Toussaint était à son poste au moment où les huguenots avaient attaqué le château: il veillait; mais que peuvent la vigilance et le courage contre le nombre?—Marguerite et son fils n'avaient plus que lui pour protecteur.

Aussi, tandis que les derniers soldats de Guer tenaient encore aux murailles, Toussaint, aidé de Noël Torrec, jeune orphelin qu'il aimait comme un fils, avait sellé précipitamment deux chevaux et pris la fuite, par une issue secrète avec la femme et le fils de son maître.

—Monte en croupe derrière moi, avait-il dit à Noël.

—Non pas, répondit l'enfant; le cheval à dix lieues à faire. Les voilà qui entrent, d'ailleurs. Dans un instant, peut-être, vous allez être poursuivis,—et il ne faut pas que cela soit, mon père Toussaint.... Hop!

Frappant les deux chevaux d'une housine qu'il tenait à la main, il les poussa dehors et referma la portière.

—Noël! malheureux enfant! cria Toussaint qui voulait revenir sur ses pas.

Mais les cris des vainqueurs remplirent à ce moment le château, et Marguerite, éperdue, prononça le nom de son fils.

—Dieu aura pitié de lui, se dit Toussaint, et je me dois avant tout au fil de mon maître.

En même temps, il piça des deux, entraînant la comtesse à sa suite.

La suite au prochain numéro.

POST-SCRIPTUM.

ARRIVÉE DE L'ACADIA.

SIR CHARLES METCALF NOMMÉ GOUVERNEUR DU CANADA.

Voici la nomination officielle: A la cour de Windsor, le 1er février 1843, présent, Sa Très-Excellente Majesté la Reine en Conseil.

Il a plu à Sa Majesté de nommer le très-honorable Sir Charles Théophilus Metcalf, bart. et G. C. B., pour être capitaine-général et gouverneur-en-chef des provinces du Canada, Nouveau-Brunswick et Nova-Scotia, et l'île du Prince Édward, et gouverneur-général de toutes les provinces du continent de l'Amérique du Nord et de l'île du Prince-Édward, et il prêta aujourd'hui le serment que prêtent les gouverneurs des possessions de Sa Majesté.

Le nouveau gouverneur doit s'embarquer sur le steamer du 4 du mois prochain, et sera ici sans doute à la fin de mars.

L'*European Times* dit en parlant de notre nouveau gouverneur sir C. Metcalf: cette nomination est un excellent choix, le nouveau gouverneur est un homme d'une grande décision et de beaucoup de force de caractère. Il a rempli diverses situations de responsabilité dans les Indes et ailleurs, et il sera une personne très qualifiée pour mettre à effet les vues éclairées et étendues, que son prédécesseur a eu le courage d'introduire. On dit en passant, que tandis que sir Robert Peel appuyait dans le cabinet les vues et la conduite de Sir Charles Bagot, lord Stanley, le ministre des colonies, opposait ces mesures, comme étant destructives et dangereuses. C'est une singulière anomalie, ajoute le journal précité, que les Tories en soient rendus à adopter sinon à aller plus loin que l'esprit du fameux rapport du feu lord Durham.

Le parlement impérial a été ouvert le 2 du courant par une commission, et en cette occasion le discours du trône a été lu par le lord chancelier. Ce discours n'offre rien de bien important pour nos lecteurs; il passe en revue les différents événements qui peuvent intéresser le royaume-uni, les revenus publics, la détresse et les assemblées tumultueuses qui sont survenues en Angleterre; il donne aussi l'espérance que la paix se maintiendra avec toutes les puissances d'Europe, et les Etats-Unis. Il n'y est pas fait mention du Canada.

M. Reubuck donna avis qu'il fera motion prochainement qu'une adresse soit faite à Sa Majesté, la priant d'accorder un pardon qui s'étendra à toutes les personnes du Haut et du Bas-Canada qui ont été déportées pour délits politiques.

Louis Philippe a ouvert les chambres, le 9 du mois dernier, par un discours très pacifique.

Les troubles survenus récemment en Espagne et l'occupation des îles Marquises y sont mentionnés.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de L'ÉGLISE DE ST. PHILIPPE, sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

M. les Éditeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien recommandé sous le double rapport de la capacité et de la moralité trouverait de l'encouragement à St. Valentin: celui qui saurait les deux langues française et anglaise serait préféré. S'adresser à M. Beauregard, curé de St. Valentin, *via* Isle-aux-Bois.

AVIS.

UNE INSTITUTRICE capable et bien recommandée trouverait de l'encouragement dans la paroisse de RICAUD. S'adresser à M. le Curé de ce lieu.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRIONS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½ d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE. PIRE DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,

Une erreur typographique s'est glissée dans notre dernier Bulletin. À l'article de la question de l'Orégon, au lieu de *Congrès lisez Sénat, et vice versa.*